

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 juin 2022

Le CLES : la certification plurilingue la plus connue en France au sein de l'Enseignement supérieur

Cette année, la Coordination nationale du CLES a commandité une étude de notoriété sur les certifications en langues auprès des étudiants et du personnel de l'Enseignement supérieur. Le CLES se distingue parmi les nombreux acteurs du marché et possède les critères les plus attendus par les candidats.

Le CLES sur le podium de la notoriété des certifications en langues

Le CLES est l'organisme plurilingue le plus cité à la fois en notoriété assistée et spontanée dans cette enquête. Dans le classement global, il arrive en troisième position derrière deux organismes de certification exclusivement en langue anglaise.

Le CLES répond aux besoins exprimés par son public

En plus de la notoriété spontanée et assistée, l'étude s'est penchée sur les qualités d'une certification en langues attendues par les répondants. Celles-ci sont, dans l'ordre, la reconnaissance à l'international, l'aide à l'insertion professionnelle, la validité à vie et l'aide à la mobilité.

- **Reconnaissance internationale et aide à la mobilité**

L'étude de notoriété a montré que, parmi les étudiants de l'Enseignement supérieur, la reconnaissance à l'international est la qualité la plus importante (81%). Le CLES évalue les niveaux B1, B2 et C1 en se basant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe et fait partie du réseau NULTE*, qui relie 250 universités en Europe. Il répond donc à ce critère de qualité, ce qui facilite la mobilité, citée par 32% des étudiants.

*NULTE : *Network of University Language Testers in Europe*

- **Aide à l'insertion professionnelle**

Passer le CLES est un réel atout pour s'insérer dans la vie professionnelle. En plus d'évaluer les compétences langagières, la certification CLES exige des compétences pragmatiques très recherchées dans le monde du travail, telles que savoir mener une négociation et aboutir à un compromis. L'aide à l'insertion professionnelle est la deuxième qualité la plus attendue, citée à 67%.

- **Sans durée de validité**

Les participants à l'enquête de notoriété ont exprimé à 38.3% le souhait qu'une certification en langues soit sans durée de validité. Le CLES, en tant que certificat d'Etat, n'est pas limité dans le temps et répond une fois de plus aux attentes des étudiants de l'Enseignement supérieur.

Une certification de qualité, dotée d'une solide assise scientifique et proposée à un prix accessible

Cette étude a également révélé que 36,5% des étudiants de l'Enseignement supérieur ne sont pas prêts à payer plus de 30€ pour faire certifier leur niveau de maîtrise d'une langue étrangère. D'après les moyennes nationales constatées en 2021-2022, le CLES coûte aux étudiants entre 20€ et 35€ en fonction du niveau de langues évalué. A noter que dans plus de 60% des établissements de l'Enseignement supérieur, les étudiants bénéficient d'une exonération totale de ces frais d'inscription.

Le CLES est donc une certification de qualité, plurilingue, équitable et reste très peu onéreuse, voire totalement gratuite pour les étudiants.

Principaux résultats :

- **Le CLES est connu par 31% des répondants** (notoriété assistée)
- 82% des répondants à l'enquête sont des étudiants, les 18% restants sont des enseignants ou autres personnels de l'Enseignement supérieur
- **36,5% des étudiants** interrogés souhaitent payer une certification en langues **moins de 30€**
- Réponses à la question « Quelles sont les qualités attendues d'une certification ? » :
 1. Reconnaissance au niveau **international** : 81%
 2. Aide à **l'insertion professionnelle** : 67.2%
 3. **Sans durée de validité** : 38.3%
 4. Aide en cas de **mobilité** : 32.2%

Cette étude a été menée par l'Université Grenoble Alpes. Les données sont statistiquement significatives avec plus de 2400 répondants. L'analyse complète de ces résultats est disponible auprès de la Coordination nationale de la certification CLES : presse@certification-cles.fr



À propos du CLES :

Le Certificat de compétences en langues de l'Enseignement supérieur (CLEES) est une certification d'État plurilingue créée en 2000 sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Inscrit au Répertoire spécifique de France compétences et éligible au CPF, le CLES est accessible à tous les publics. Les épreuves sont organisées par une cinquantaine d'établissements de l'Enseignement supérieur accrédités. La Certification CLES est disponible en 10 langues et permet d'évaluer les compétences des candidats selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil d'Europe. Les sujets des épreuves permettent d'évaluer les compétences de compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite et orale, interaction orale. Le CLES s'engage dans une démarche qualité qui garantit une adéquation scientifique et pédagogique entre le niveau validé et la performance réelle du candidat en langue étrangère.

Depuis 2013 la Coordination nationale de la certification CLES est portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) dans le cadre d'une convention tripartite entre l'UGA, le MESR et France Universités (anciennement Conférence des présidents d'université-CPU).

En 2022, selon une étude de notoriété réalisée par l'UGA, le CLES est la certification plurilingue la plus connue au sein de l'Enseignement supérieur en France.

Contact : Irene Bordin, Responsable communication et relations avec le monde socio-économique de la Coordination nationale CLES - presse@certification-cles.fr

